**Suggestions de bulletins pour les écoles élémentaires catholiques – Immunisation**

**Changements au programme de vaccination pour les élèves de 7e et de 8e année** **(Bulletin de sept.)**

Le programme ontarien de vaccination contre le virus du papillome humain (VPH) financé par le gouvernement a été élargi pour inclure les garçons, en commençant cette année avec les garçons de 7e année. En plus d’inclure les garçons, le programme de vaccination contre le VPH est maintenant administré à les élèves de 7e année. Dans le passé, le vaccin contre le VPH était administré aux filles de 8e année.

Pour l’année scolaire 2016-2017, le personnel infirmier visitera les écoles trois fois pour offrir les vaccins suivants aux élèves :

* Tous les élèves de 7e année – automne : 1re dose du vaccin contre l’hépatite B et 1re dose du vaccin contre le VPH; hiver : vaccin contre le méningocoque (Men-C-ACYW - Menactra); printemps : 2e dose du vaccin contre l’hépatite B et 2e dose du vaccin contre le VPH.
* Les filles de 8e année pourront recevoir le vaccin contre le VPH (1re dose à l’automne et 2e dose au printemps) pour s’assurer d’être immunisées contre ce virus.

Même si ces trois vaccins sont fortement recommandés, le vaccin Men-C-ACYW (Menactra) est exigé en vertu de la *Loi sur l’immunisation des élèves* pour fréquenter l’école. En ce qui concerne le vaccin contre le VPH, l’Assemblée des évêques catholiques de l’Ontario souligne qu’il revient aux parents de décider si leurs enfants devraient ou non recevoir ce vaccin et encourage les parents à obtenir plus d’information afin de prendre des décisions éclairées.

D’autres renseignements seront envoyés à la maison cet automne afin que les parents et les élèves puissent en prendre connaissance. Le formulaire de consentement doit être signé par le parent et l’élève. **Les formulaires de consentement doivent être retournés à l’école avant la date prévue de la séance de vaccination, peu importe la décision concernant la vaccination**. Ce consentement est valide pour la série complète des vaccins à administrer, à moins de recevoir un avis écrit d’annulation.

Pour obtenir plus de renseignements, appelez *Connexion santé* au 705 721-7520 ou 1 877 721-7520. Les services téléphoniques sont offerts en français sur demande ou visitez notre [page de vaccination en milieu scolaire](http://www.simcoemuskokahealth.org/JFY/Schools/EcoleFrancophones/AdministrateursScolaires/LaSanteDeseleves/LaVaccination.aspx).

**Dossier de vaccination de votre enfant**  **(Bulletin d’oct.-nov.)**

Le bureau de santé doit maintenir des dossiers de vaccination à jour pour tous les élèves fréquentant l’école en vertu de la *Loi sur l’immunisation des élèves* de l’Ontario. Selon cette loi (2014), les élèves doivent être vaccinés contre les maladies suivantes :

* Tétanos, diphtérie, poliomyélite et coqueluche (toux coquelucheuse)
* Rougeole, rubéole et oreillons (doit recevoir deux doses après le premier anniversaire)
* Méningococcie (doit recevoir une dose après le premier anniversaire et le vaccin Men-C-ACYW en 7e année)
* Varicelle (picote) \*\*\*seulement pour les personnes nées en 2010 ou après

Les cabinets de médecins **ne** transmettent **pas** les renseignements de vaccination directement au bureau de santé. Veuillez communiquer avec le bureau de santé chaque fois que votre enfant reçoit un vaccin de son fournisseur de soins de santé.

**Ce que vous pouvez faire :**

* **Vérifiez** la carte de vaccination jaune de votre enfant.
* **Communiquez** avec le fournisseur de soins de santé de votre enfant pour obtenir les dossiers ou les vaccins manquants.
* **Communiquez** l’information en cliquant sur [immsonline](http://www.smdhu.org/immsonline) pour ajouter le dossier complet ou envoyez le dossier complet par télécopieur au **705 726-3962.**

Pour obtenir plus de renseignements, appelez *Connexion santé* au 705 721-7520 ou 1 877 721-7520. Les services téléphoniques sont offerts en français sur demande ou visitez notre [page de vaccination en milieu scolaire](http://www.simcoemuskokahealth.org/JFY/Schools/EcoleFrancophones/AdministrateursScolaires/LaSanteDeseleves/LaVaccination.aspx).

**Séances de vaccination hivernales** **(Bulletin de déc.-janv.)**

Des infirmiers et infirmières du Bureau de santé du district de Simcoe-Muskoka visiteront les écoles durant l’hiver (de janvier à mars) pour offrir le vaccin conjugué contre le méningocoque Men-C-ACYW (Menactra) à tous les élèves de 7e année ayant donné leur consentement à l’automne. Ce vaccin est exigé en vertu de la *Loi sur l’immunisation des élèves* pour fréquenter l’école. Les élèves de 8e année qui ont un formulaire de consentement signé, mais qui n’ont pu participer à la séance de vaccination en 7e année (vaccins contre l’hépatite B et la méningite), auront l’occasion de recevoir les doses manquantes lors de la séance hivernale. Les formulaires de consentement et les fiches de renseignements envoyés à la maison à l’automne (7e année) demeurent valides pour ces séances de vaccination.

Pour obtenir plus de renseignements, appelez *Connexion santé* au 705 721-7520 ou 1 877 721-7520. Les services téléphoniques sont offerts en français sur demande ou visitez notre [page de vaccination en milieu scolaire](http://www.simcoemuskokahealth.org/JFY/Schools/EcoleFrancophones/AdministrateursScolaires/LaSanteDeseleves/LaVaccination.aspx).

**Séances de vaccination printanières** **(Bulletin de mars-avril)**

Des infirmiers et infirmières du Bureau de santé du district de Simcoe-Muskoka visiteront les écoles au printemps pour offrir la deuxième dose des vaccins contre l’hépatite B et le VPH aux élèves de 7e année ayant donné leur consentement à l’automne. Il est important que les élèves reçoivent la série complète de vaccins afin d’être bien protégés contre les maladies. Les filles de 8e année recevront la deuxième dose de la série de vaccins contre le VPH. Tous les élèves de 8e année qui ont un formulaire de consentement signé, mais qui n’ont pu participer à la séance de vaccination contre l’hépatite B ou le VPH, auront l’occasion de recevoir les doses manquantes lors de la séance printanière. Les formulaires de consentement et les fiches de renseignements envoyés à la maison à l’automne (7e année) demeurent valides pour ces séances de vaccination.

Pour obtenir plus de renseignements, appelez *Connexion santé* au 705 721-7520 ou 1 877 721-7520. Les services téléphoniques sont offerts en français sur demande ou visitez notre [page de vaccination en milieu scolaire](http://www.simcoemuskokahealth.org/JFY/Schools/EcoleFrancophones/AdministrateursScolaires/LaSanteDeseleves/LaVaccination.aspx).

**Vous avez manqué une dose?**  **(Bulletin de juin)**

Les infirmiers et infirmières du Bureau de santé du district de Simcoe-Muskoka ont offert trois séances de vaccination durant l’année scolaire. Votre garçon ou votre fille a manqué une séance? Si oui, communiquez avec le bureau de santé pour planifier l’administration de ces vaccins. Même si ces trois vaccins sont fortement recommandés, le vaccin Men-C-ACYW (Menactra) contre la méningococcie est exigé en vertu de la *Loi sur l’immunisation des élèves* pour fréquenter l’école.

Appelez-nous pour fixer un rendez-vous en composant le 705 721-7520, poste 8827. Les services téléphoniques sont offerts en français sur demande ou pour obtenir plus de renseignements, visitez notre [page de vaccination en milieu scolaire](http://www.simcoemuskokahealth.org/JFY/Schools/EcoleFrancophones/AdministrateursScolaires/LaSanteDeseleves/LaVaccination.aspx).